



Modifications des programmes à la rentrée 2020

publié le 09/09/2020

Descriptif :

Cet article présente les modifications des programmes du collège et du lycée à la rentrée 2020.

Sommaire :

- Les programmes du cycle 3
- Les programmes du cycle 4
- Au lycée

● Les programmes du cycle 3

Des modifications ont été apportées aux programmes en vigueur afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable ([BOEN n°31 du 30 juillet 2020](#) [↗](#)).

Dans le volet 2 consacré aux contributions essentielles des différents enseignements au socle commun (page 6), il est précisé que :

*« l'enseignement des langues vivantes fait également découvrir à l'élève **d'autres cultures, d'autres manières de comprendre le monde** et d'en **appréhender les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales** ».*

Dans le volet 3 consacré aux enseignements (page 40), il est indiqué qu'en LVER, l'objectif est que l'élève acquiert

« un répertoire élémentaire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement... »

○ La personne et la vie quotidienne

- Le corps humain, les vêtements, les modes de vie.
- Le portrait physique et moral.
- L'environnement urbain : les espaces verts, l'habitat et l'écohabitat (notamment les maisons passives, les toits végétalisés, etc.).
- Le développement durable : la lutte contre la pollution, le tri des déchets et le recyclage, les moyens de transport (vélo, transports en commun, co-voiturage, etc.), les économies d'énergie, les énergies vertes, les effets du changement climatique, la place du numérique dans la communication quotidienne, etc.

○ Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue

- Leur situation géographique.
- Les caractéristiques physiques, notamment les spécificités liées à la **biodiversité des pays concernés**.
- Repères culturels. - Quelques figures historiques, contemporaines.
- Quelques grandes pages d'histoire spécifiques de l'aire étudiée.

○ L'imaginaire

- Littérature de jeunesse, notamment les albums ayant trait aux **questions de nature, d'environnement et d'usages du numérique**.
- Contes, mythes et légendes du pays ou de la région.
- Héros / héroïnes et personnages de fiction, de BD, de séries et de cinéma.

● Les programmes du cycle 4

Les programmes du cycle 4 [↗](#) (cycle des approfondissements) en vigueur ont été modifiés. En ce qui concerne les LV, on remarquera que dans le volet 2 consacré aux contributions essentielles des différents enseignements et champs éducatifs au socle commun, il est précisé (page 5) que

« l'enseignement des langues vivantes fait découvrir à l'élève d'autres manières de comprendre le monde et d'en appréhender ses problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales ».

De plus,

« dans le prolongement des orientations culturelles des cycles 2 et 3, quatre thèmes culturels sont convoqués qui permettent aux élèves de se confronter à des genres et des situations de communication variés : - langages ; - école et société ; - voyages et migrations ; - rencontres avec d'autres cultures

Les sujets en lien avec les thèmes culturels sont mentionnés à titre d'exemple. En classe, ils sont abordés uniquement dans le contexte linguistique et culturel des pays dont la langue est étudiée ».

Un lexique et des pistes de réflexion en lien avec les thèmes culturels sont proposés :

○ Langages

- Codes socio-culturels et dimensions géographiques et historiques. Graphiques, schémas, cartes, logos, tableaux.
- Media, modes de communication, réseaux sociaux, publicité. Extraits de manuels scolaires de pays ou de la région de la langue cible.
- Langages artistiques : peinture, musique et chansons, poésie, cinéma et théâtre, littérature, BD, science-fiction. Représentations de sculptures, tableaux, œuvres architecturales, monuments.

○ École et société

- Comparaison des systèmes scolaires.
- Place de la **question de l'environnement** dans le quotidien des élèves des pays concernés (l'eau, les espaces verts et l'urbanisme, le traitement des déchets et le recyclage, les économies d'énergie, les différentes formes de pollution, la consommation responsable). Mise en place de **projets eTwinning** d'échange avec une classe partenaire sur la question.
- Activités scolaires et extrascolaires : les activités de **loisirs écoresponsables**. La consommation écoresponsable. Les **parcs urbains et nationaux**.
- Découverte du monde du travail : fiches métier et, notamment, des **métiers** ayant trait à l'**environnement** (par exemple les métiers contribuant à la mise en place du tournant énergétique, au recyclage, au traitement de l'eau...).
- Numérique et environnement.

O Voyages et migrations

- Voyages scolaires, touristiques. **Le tourisme écoresponsable, l'empreinte carbone.**
- Exil, migration et émigration. L'imaginaire, le rêve, le fantastique.

O Rencontres avec d'autres cultures

- Repères historiques et géographiques : Patrimoine historique, naturel et architectural. Inclusion et exclusion. Parcs nationaux. **Réerves de biosphères**. Les spécificités climatiques des pays concernés, leur biodiversité.
- **Les énergies renouvelables** développées dans les pays concernés.

● Au lycée

Le [Bulletin officiel spécial n° 6 du 31 juillet 2020](#)  donne des précisions sur :

- Les modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021
- Les évaluations communes de langues vivantes A et B à compter de la session 2021. La grille pour l'évaluation de la compréhension de l'oral ou de l'écrit est en annexe du BO.
- Le choix et évaluation des langues vivantes étrangères et régionales et des disciplines non linguistiques à compter de la session 2021
- l'évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats aux baccalauréats général et technologique scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante à compter de la session 2021
- La nature et durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session 2021 : modification
- Les évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2021
- L'épreuve de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021



[Les grilles d'évaluation orale ou écrite](#) (PDF de 458.2 ko)

Bulletin officiel spécial n° 6 du 31/7/2020 - Baccalauréat - Évaluations de langues vivantes
Grille pour l'évaluation de la compréhension de l'oral ou de l'écrit

O Les préconisations de l'Inspection Générale

Dans [sa note sur la rentrée 2020-2021](#)  (pdf de 888 Ko), l'IGESR formule des préconisations pour le collège, le lycée général et technologique et pour le lycée professionnel. En ce qui concerne les enseignements, l'IGESR recommande de s'en tenir aux programmes actuels – en aménageant légèrement les programmes de l'enseignement de spécialité. Il est recommandé de réduire le programme limitatif :

- En première : à une **seule œuvre** parmi celles figurant dans le programme limitatif.
- En terminale : à **2 œuvres** (1 littéraire / 1 filmique) parmi celles figurant dans le programme limitatif.